

ENQUÊTES DE RECENSEMENT - VOTRE TERRITOIRE EN 20 CHIFFRES CLEFS

	Marseille Provence Métropole	Pays d'Aubagne et de l'Étoile	Territoire Métropolitain	PACA
Population des ménages 2005	978 984	92 887	1 772 534	4 622 539
Taux annuel de croissance 1990-99 (population des ménages)	+ 0,14%	+1,32%	NC	+0.63 %
Taux annuel de croissance depuis 1999 (population des ménages)	+0.4%	+0.9%	+0,6%	+0.8 % (1999 à 2006)
Part des moins de 20 ans en 2005	24.4%	25.4%	24.9%	24 %
Part des 60 ans et plus en 2005	22.5%	20.2%	21,4%	23.8%
Indice de jeunesse (part des moins de 20 ans / part des 60 ans et +)	1.08	1.26	1,16	1.01
Proportion de diplômés du supérieur en 2005 (> ou égal à BAC+2)	23.1%	22.5%	23.5%	21.5%
Proportion de sans diplôme en 2005	22.8%	19.3%	21.3%	20.2%
Part des actifs en 2005	43.7%	46.4%	44.8%	44.5%
Part des inactifs en études en 2005	9.4%	8.3%	9.3%	8%
Part des inactifs retraités	20.4 %	19.1 %	19.4%	21.9 %
Proportion de personnes vivant seules en 2005	16.6%	10.6%	14.8%	15 %
Nombre total de logements en 2005	486 558	40 567	848 880	2 682 746
Evolution du nombre de logements entre 1999 et 2005	+3.6%	+9.6%	+5.7%	+6.4%
Part des résidences principales en 2005	90.4 %	92.6 %	91.2%	76,1%
Nombre de personnes par résidence principale en 2005	2.26	2.47	2.29	2.25
Nombre de personnes par résidence principale en 1999	2.29	2.58	2.37	2.32
Part des propriétaires en 2005	47.6%	60.4%	50.5%	54.1%
Proportion de la population vivant dans le même logement qu'en 1999	67.6%	67%	67.1%	64.8%
Proportion de la population résidant dans une autre région ou à l'étranger en 1999	7.3%	6.5%	7.7%	9.1%

Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile regroupe 11 communes.

Il s'agit d'Aubagne, Auriol, Belcodène, La Bouilladisse, Cuges-les-Pins, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint Zacharie.



Fiche de territoire : Pays d'Aubagne et de l'Étoile

Une dynamique démographique qui demeure soutenue

En 2005, près de 100 000 personnes résident sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. La dynamique démographique de ce territoire rassemblant 11 communes est manifeste. Le rythme de croissance enregistré entre 1999 et 2005 sur la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (+0.9 % par an) est plus élevé que celui des Bouches-du-Rhône (+0.6% par an), légèrement supérieur à celui mesuré en PACA (+0.8 % par an). En revanche, il est moins soutenu que dans le Var (1,2% par an). La dynamique démographique de ce territoire observée depuis plusieurs décennies se confirme. Toutefois, un ralentissement de la croissance est enregistré ces dernières années.

1 - PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE: UNE CROISSANCE DE POPULATION EN CONTINU

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile enregistre depuis les années 60 une croissance continue de sa population totale grâce notamment à des mouvements migratoires largement positifs. Depuis 1999, la dynamique démographique se poursuit. Elle semble cependant se ralentir au regard des estimations issues des enquêtes de Recensement 2004, 2005 et 2006.

Cette note vise à exposer les principaux enseignements issus de ces enquêtes.

Près de 100 000 habitants : première estimation depuis 1999

En janvier 2005, l'INSEE estime à 92 887 la population des ménages. La population totale d'un territoire se compose de la population des ménages, estimée par l'INSEE mais aussi de la population des communautés (casernes, internats,...).

Pour estimer la population totale de ce territoire, l'AgAM a retenu l'hypothèse d'un maintien de la population des

synthèse

communautés dénombrée en 1999, à savoir 2 375 personnes.

La somme de la population des ménages (92 887) à celle des communautés (2 375) conduit à une estimation de la population totale proche de 95 300 habitants en 2005¹.

Par conséquent, le territoire des 11 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile se rapproche du seuil de 100 000 habitants (cf encadré).

Entre 1999 et 2005, le territoire se caractérise par une croissance démographique (+0,9 % par an) plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du territoire métropolitain (+0,6% par an), de la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole (MPM) (+0,4% par an). Ce territoire structurant l'Est marseillais enregistre donc une dynamique démographique comprise entre celle des Bouches du Rhône et celle du Var, plus importante (1,2% par an).

Vers le seuil de 100 000 habitants

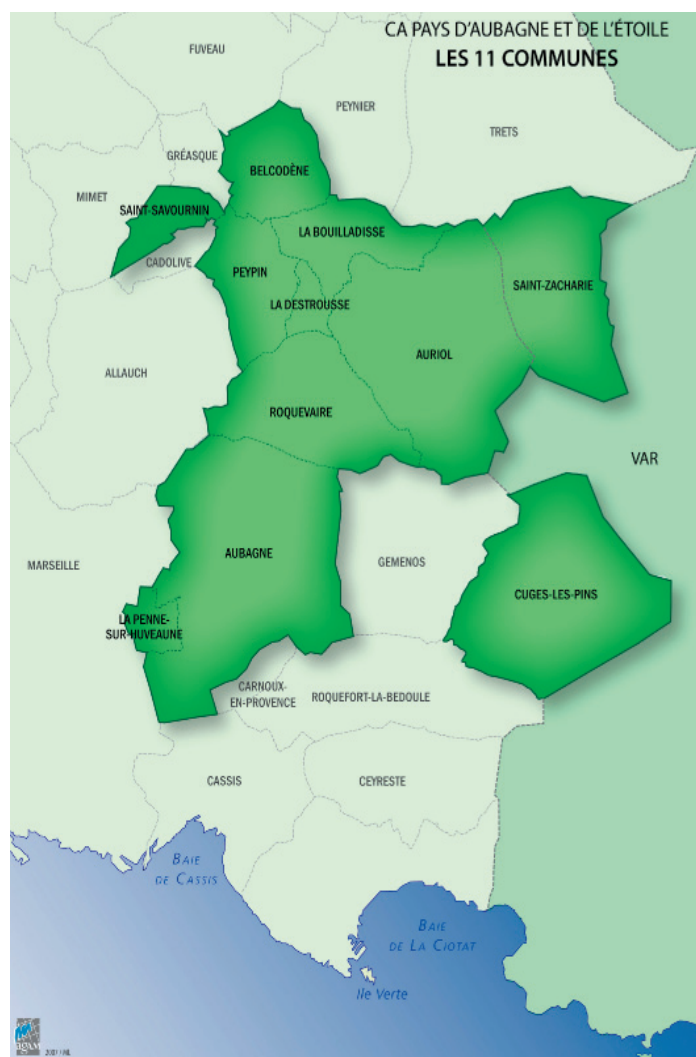
Si le rythme de croissance observé depuis 1999 se maintient, ce territoire devrait franchir le seuil des 100 000 habitants en 2009.

Le franchissement de ce seuil aura des incidences fiscales puisque le taux du versement transports passera de 0,5% à 1,75%.

L'augmentation des recettes fiscales versées par les entreprises de plus de 10 salariés permettrait à la collectivité locale de financer des projets d'amélioration des transports en communs

En attendant les résultats définitifs du premier cycle du recensement rénové (2004 à 2008) qui seront diffusés en 2009, cette estimation constitue le premier résultat diffusé depuis 1999, date du dernier Recensement Général de la Population.

Cette estimation traduit en outre, le ralentissement de la croissance démographique de ce territoire depuis 1999 par comparaison avec les résultats des recensements précédents.



ENCADRÉ METHODOLOGIQUE

ZONE MIXTE

Depuis 2004, l'INSEE a mis en place une nouvelle méthode de collecte dans le cadre du Recensement de la Population. Cette méthode s'organise sur la base d'un cycle de cinq ans. Chaque année, 20 % des communes de moins de 10 000 habitants sont recensées de manière exhaustive et 8 % des communes de plus de 10 000 habitants sont concernées par l'enquête.

Si les données complètes seront mises à jour en 2009, l'INSEE a diffusé une série de résultats et d'estimations pour les communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2004, 2005, 2006 et 2007 d'une part et pour environ 800 communes de plus de 10 000 habitants pour lesquelles l'échantillon constitué est jugé suffisant et fiable d'autre part. Des estimations existent aussi à l'échelle des départements et régions.

A partir des résultats disponibles pour les trois premières années d'enquêtes, l'INSEE a mis en place une méthode d'estimation pour des zones infra-départementales contenant à la fois des territoires déjà recensés, d'autre non encore recensés et enfin des communes de plus de 10 000 habitants pour lesquelles une estimation de population a été ou n'a pas encore pu être diffusée. Ces territoires correspondent à des zones dites « mixtes ». La population de ces zones a été réalisée par la méthode de régression géographique. Cette méthodologie n'est applicable que sous certaines conditions et respecte de multiples critères qui la rendent non applicable pour l'ensemble des territoires infra départementaux.

L'INSEE a mis à disposition de l'AgAM, une série d'indicateurs pour 3 territoires : La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (MPM), la Communauté d'Agglomération Pays d'Aubagne et de l'Etoile (PAE) et celui constitué des EPCI engagés dans la démarche de l'appel à projet métropolitain (territoire métropolitain).

Ces données constituent des informations provisoires qui pourraient être modifiées avec la montée en puissance des informations collectées.

POPULATION DES MÉNAGES

La population des ménages comprend l'ensemble des occupants des résidences principales, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Ne font pas partie de la population des ménages :

- Les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marins) ;
- Les personnes sans abri ;
- La population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).

Depuis 2004, les élèves ou étudiants majeurs vivant en internat, lycée agricole, école militaire ne sont plus comptés dans le logement de leurs parents mais dans la communauté.

1. Il s'agit de la première estimation diffusée depuis 1999.

La prédominance des propriétaires s'accroît

60 % des occupants des résidences principales sont propriétaires. La proportion de propriétaires est nettement plus forte pour le Pays d'Aubagne et de l'Étoile que pour MPM (47,6 %) mais aussi qu'en PACA (44,5 %). Entre 1999 et 2005, la part de propriétaires est confortée sur le territoire du Pays d'Aubagne. Elle a augmenté de 3 points. Dans une moindre mesure, les locataires représentent un peu plus qu'un tiers des résidences principales.

Cette situation peut s'expliquer par la présence de ménages dont la personne de référence appartient à une catégorie socio-professionnelle "cadres" ou "profession intermédiaires" mais aussi par le niveau de revenu des ménages installés sur ce territoire plus élevé que dans des territoires voisins.

Statut d'occupation des résidences principales entre 1999 et 2005

Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile

	1999		2005		Evolution 1999-2005
	Effectif	%	Effectif	%	
Propriétaires de leur logement	19 565	57,6%	22 663	60,4%	15,8%
Locataires de leur logement	12 536	36,9%	13 463	35,9%	7,4%
Autres ménages	1 883	5,5%	1 426	3,8%	-24,3%

Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005.

Plus de maisons que d'appartements

Parmi les 37 500 résidences dénombrées sur le Pays d'Aubagne et de l'Étoile, on observe une sur-représentation des maisons individuelles (60 %) par rapport aux appartements (40 %). La part des maisons individuelles a augmenté de 2 points entre 1999 et 2005.

Un habitant sur 4 à moins de 20 ans

En 2005, 25,4 % de la population des ménages du Pays d'Aubagne et de l'Étoile est âgée de moins de 20 ans. Ce groupe d'âge est davantage représenté que sur le territoire de la Communauté Urbaine de MPM (24,4 %) comme à l'échelle de PACA (24 %). Le groupe d'âge le plus représenté sur ce territoire est celui de 40 à 59 ans (29 %). Enfin, un habitant sur 5 à 60 ans ou plus, soit plus que sur MPM (un habitant sur 4,5).

Composition de la population des ménages selon le groupe d'âge en 2005 et 1999

Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile

	1999		2005		Evolution 1999-2005
	Effectif	%	Effectif	%	
19 ans ou moins	22 553	25,6%	23 590	25,4%	4,6%
de 20 à 39 ans	23 822	27,1%	23 478	25,3%	-1,4%
de 40 à 59 ans	24 667	28,0%	27 028	29,1%	9,6%
60 ans et plus	16 913	19,2%	18 791	20,2%	11,1%

Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005.

Le groupe des 60 ans et plus augmente plus vite que la moyenne

Parmi les différentes classes d'âge, le groupe des 20 à 39 ans (comprenant étudiants et jeunes actifs) est en diminution, à la fois en nombre comme en proportion entre 1999 et 2005. Sur la même période, la population des autres classes d'âge est en augmentation. Les personnes des 60 ans et plus constituent le groupe dont la croissance a été la plus significative depuis 1999. Leur nombre a augmenté de 11,1 % alors que la population des ménages progressait à hauteur de 5,6 %. Dans une moindre mesure, les 40 à 59 ans ont progressé de 9,6 % et le groupe des plus jeunes (moins de 20 ans) a crû de 4,6 %.

2 - UNE TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES EN BAISSÉ CONTINUE

Une taille des ménages qui se réduit sensiblement

En 2005, la taille moyenne des ménages se situe à hauteur de 2,47 personnes par ménages (2,59 en 1999). Toutefois, la taille moyenne des ménages de ce territoire demeure à un niveau relativement élevé traduisant l'implantation significative de familles avec enfants - mais en forte régression - sur le Pays d'Aubagne et de l'Étoile comparaison faite avec de nombreux territoires (MPM : 2,22 ; PACA : 2,25).

Forte progression des personnes vivantes seules

Près de 9 800 personnes vivent seules sur ce territoire en 2005. Leur nombre est en augmentation significative (+24,3 % depuis 1999) et leur proportion parmi le nombre total de ménages progresse (10,6 % de la population des ménages en 2005 contre 9 % en 1999). Si la taille des ménages demeure élevée (2,47) c'est essentiellement parce que le parc de logements compte une part importante de logements individuels de grande taille occupés par des familles par exemple.

3 - DES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES MARQUÉES

Près d'un habitant sur 2 est actif

46,3 % de la population des ménages sont des actifs sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Les actifs sont davantage représentés sur ce territoire que sur celui de PACA (44,5 %). Compte tenu de changements de comptabilisation des actifs entre les enquêtes de Recensement de 1999 et de 2005, l'INSEE recommande de ne pas calculer d'évolution de cette variable entre 1999 et 2005.

Les données disponibles à l'échelle des zones mixtes (territoire sur lequel une estimation de population n'est pas disponible pour l'ensemble des communes le composant) ne permettent pas de distinguer le profil des actifs entre actifs occupés et inoccupés. En revanche, le profil des inactifs est mieux cerné grâce à un découpage en 3 sous-groupes :

- § Retraités,
- § En études
- § Et autres (femmes au foyer par exemple,...).

Au sein du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, plus d'une personne adulte sur 4 appartient à la catégorie des « autres inactifs ». La part de ce sous-groupe se situe au même niveau que sur la Communauté Urbaine de Marseille.

D'autre part, les retraités représentent 19 % de la population des ménages. Malgré les réserves méthodologiques de l'INSEE, nous estimons que la représentation de ces retraités s'est accentuée entre 1999 et 2005.

Composition de la population des ménages au regard de l'activité en 2005

Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'étoile

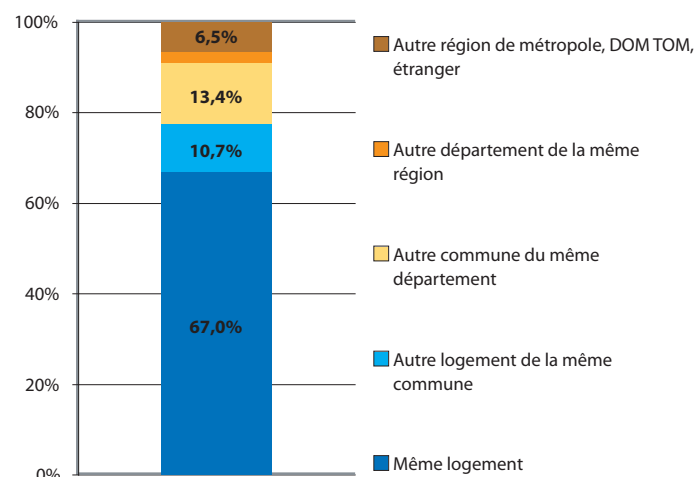
	Effectif	%
Actifs	43 126	46,4%
Inactifs retraités	17 786	19,1%
Inactifs en études	7 743	8,3%
Autres inactifs	24 233	26,1%

Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005.

Une attractivité évidente : 22 % des habitants du territoire habitaient hors du Pays d'Aubagne et de l'Étoile cinq ans plus tôt

En 2005, 22,3 % de la population des ménages habitaient 5 ans plus tôt dans une autre commune. Sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, il convient de souligner l'importance des personnes qui résidaient dans une autre commune du département cinq ans plus tôt (13,4 % de la population des ménages). Cette attractivité est plus élevée que l'attractivité extra régionale .

Lieu de résidence en 1999 de la population des ménages recensée en 2005



Source: Insee, estimations démographiques supra-communales 2005.

1 adulte sur 5 est diplômé de l'enseignement supérieur et 1 adulte sur 5 ne possède aucun diplôme

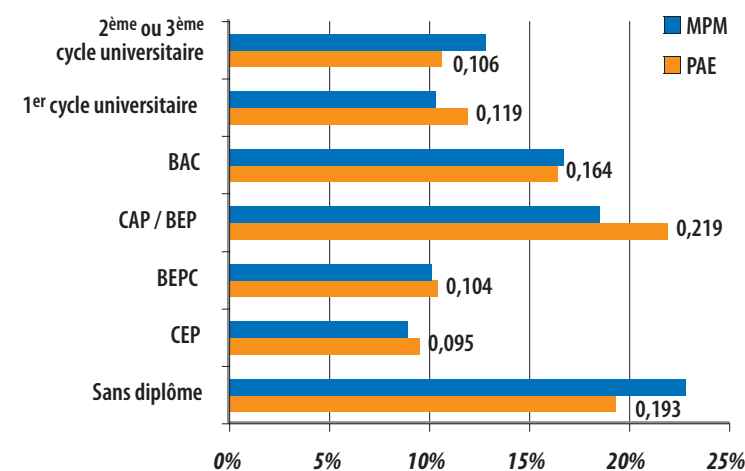
22,3 % de la population adulte possède un diplôme de l'enseignement supérieur en 2005 sur le pays d'Aubagne et de l'Étoile. La part des diplômés de l'enseignement supérieur est plus élevée que celle mesurée en PACA (21,5 %).

Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile se distingue par l'augmentation significative du nombre et de la part des diplômés de l'enseignement supérieur, et plus précisément pour les titulaires d'un diplôme équivalent à 2ème ou 3ème cycle universitaire.

Leur nombre a progressé de 45,6 % entre 1999 et 2005. Parmi la population adulte, les titulaires de ces diplômés ont progressé de 5,4 points soit une tendance nettement plus rapide que celle observée sur MPM (+4,2 points) comme en PACA (+4,1 points).

Près d'un adulte sur 5 ne possède aucun diplôme. La part des sans diplômes sur ce territoire se stabilise (19,8 % en 1999, 19,3 % en 2005). La part des sans diplôme est plus faible sur le Pays d'Aubagne et de l'Étoile que sur la Communauté Urbaine MPM (22,8 %), soit un écart de 3,5 points.

Répartition de la population adulte selon le diplôme en 2005



Source: Insee, estimations démographiques supra-communales 2005.

4 - UN PARC LOGEMENTS EN FORTE PROGRESSION

Une augmentation du nombre de logements proche de 10 % entre 1999 et 2005

En 2005, on dénombre près de 40 600 logements. Depuis le dernier Recensement de la Population de 1999, le nombre de logements a progressé de 9,6 %, soit près de 600 logements de plus chaque année. Sur le Pays d'Aubagne et de l'Étoile, la période 1999-2005 s'est traduite par une dynamique de construction de logements neufs significative qui va de paire avec la croissance démographique observée précédemment. La croissance du parc logement du Pays d'Aubagne et de l'Étoile sur cette période (9,6 %) est nettement plus élevée que celle mesurée sur le territoire PACA (+6,4%). Les opportunités foncières existantes sur le Pays d'Aubagne peuvent expliquer pour partie cette tendance.

Composition du parc logements en 1999 et 2005

Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'étoile

Indicateur	1999	2005	Evolution 1999-2005
Nombre de logements	37 020	40 567	9,6%
Résidences principales (ou nombre de ménages)	33 984	37 552	10,50%
Part des résidences principales	91,8%	92,6%	

Source: Insee, estimations démographiques supra-communales 2005.

92 % du parc logement est composé de résidences principales

Avec plus de 37 552 résidences principales, le parc logement du Pays d'Aubagne et de l'Étoile possède essentiellement des résidences principales. Elles représentent 92,6 % du parc logements. Cette proportion de résidences principales progresse légèrement depuis 1999.